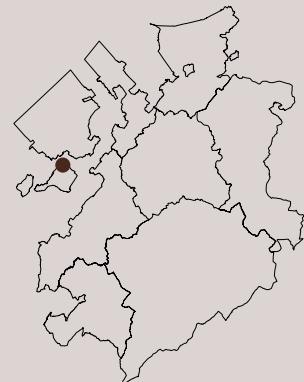




À l'extrême nord de l'enclave de Surpierre, le hameau de Chapelle occupe une situation dominante sur un replat du versant septentrional de la vallée de la Lembe, entouré d'environnements non-bâties qui lui prêtent un bel effet de silhouette. La composante principale consiste en un hameau-rue agricole typique, dont les qualités spatiales sont peu manifestes en raison d'espaces non bâties laissés en déshérence. Si la rangée aval est constituée pour l'essentiel de vastes fermes broyardes, très transformées, la rangée amont, plus fragmentaire, est composée d'annexes agricoles, de maisons individuelles et d'espaces non bâties à revêtements coulés. Les qualités historico-architecturales tiennent au grenier en pierre ainsi qu'au remarquable châtelet de tradition gothique tardif, deux éléments typologiques d'une valeur certaine. Autrement, le bâti historique a fait l'objet de transformations lourdes et présente parfois un défaut d'entretien. L'évolution décrite ci-dessus oblige par conséquent le recensement SCRoL à considérer Chapelle comme un site d'importance locale.



Statistiques

Localité de Chapelle
Bâtiments: 102
Bâtiments protégés: 9

Qualités de situation



Hautes qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



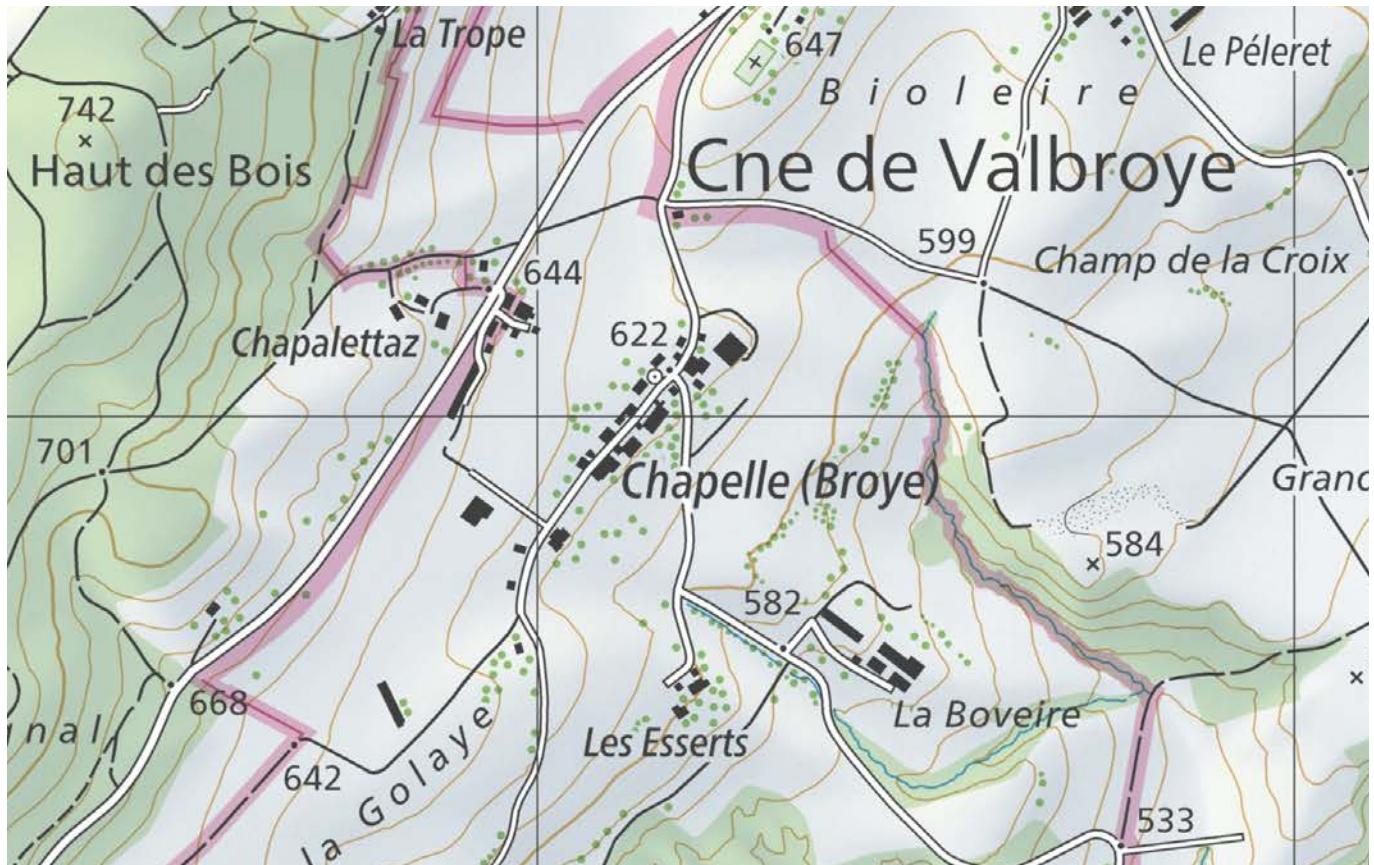
Certaines qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



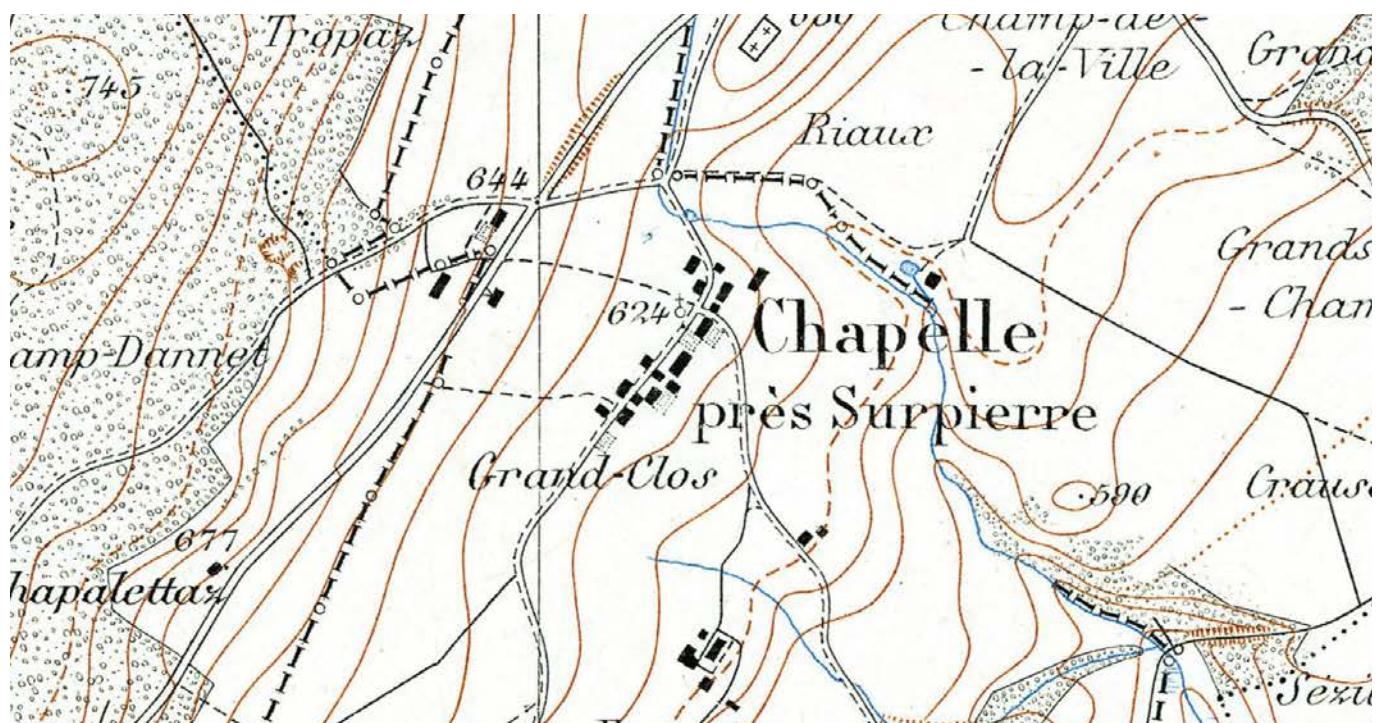
Certaines qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

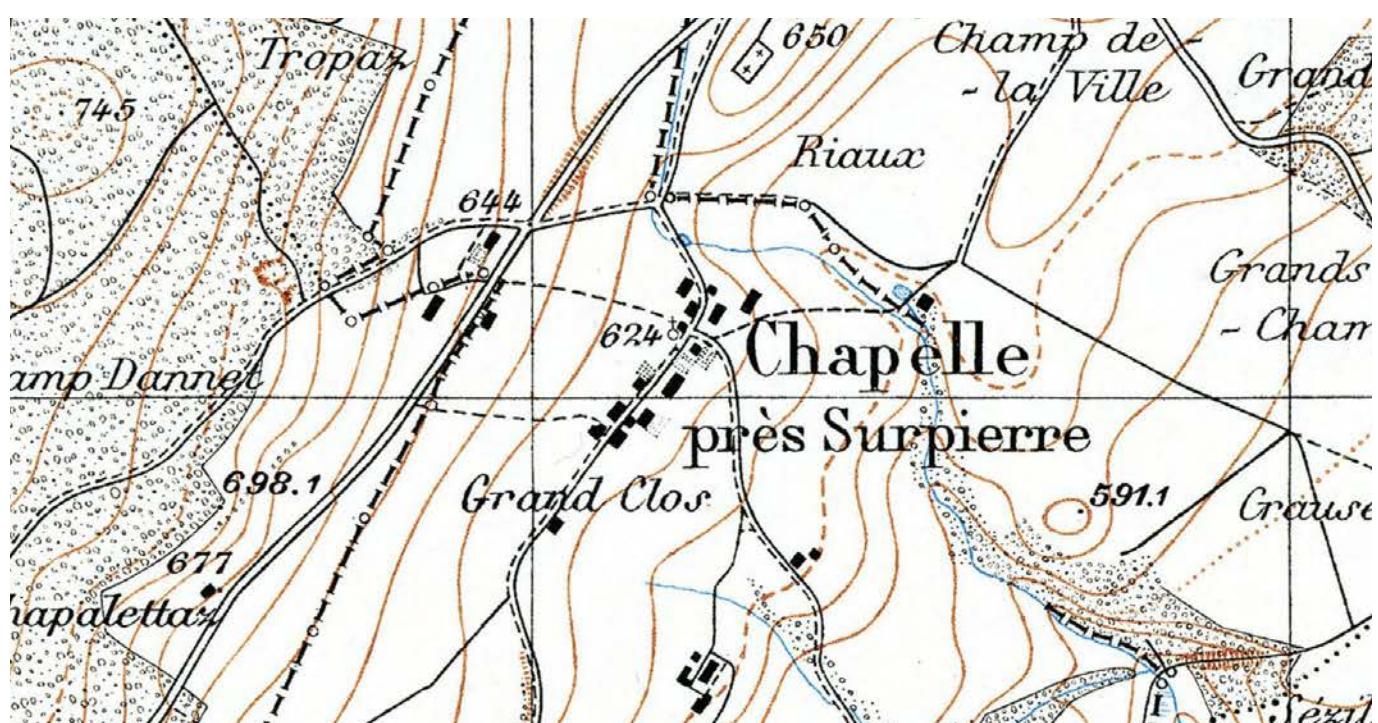


Évolution du site

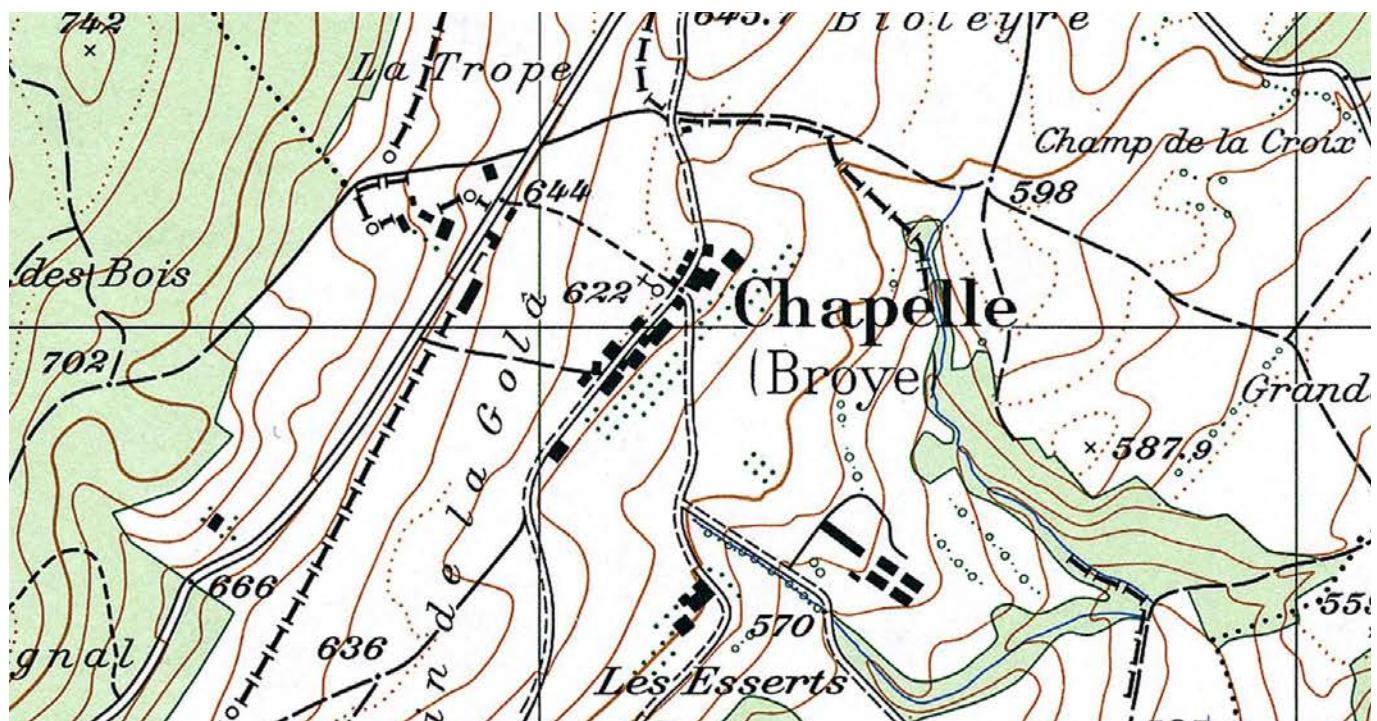
1900



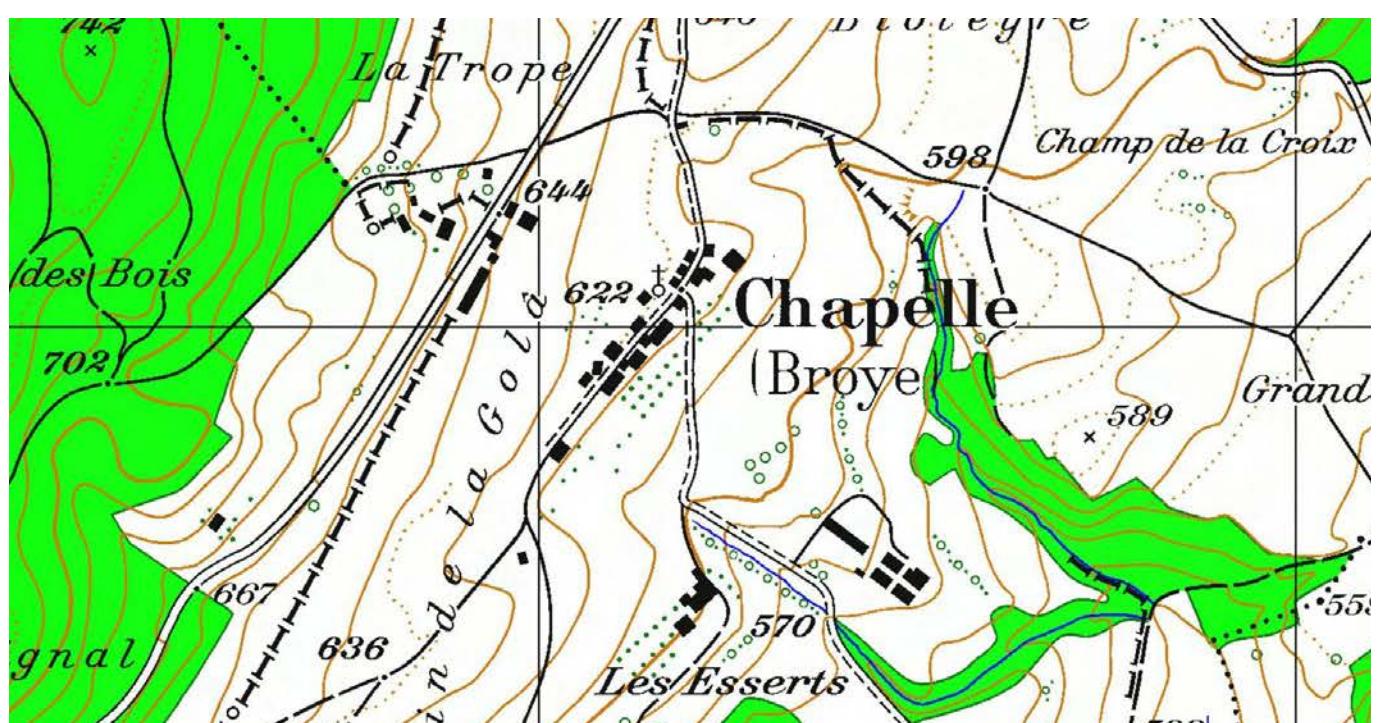
1945



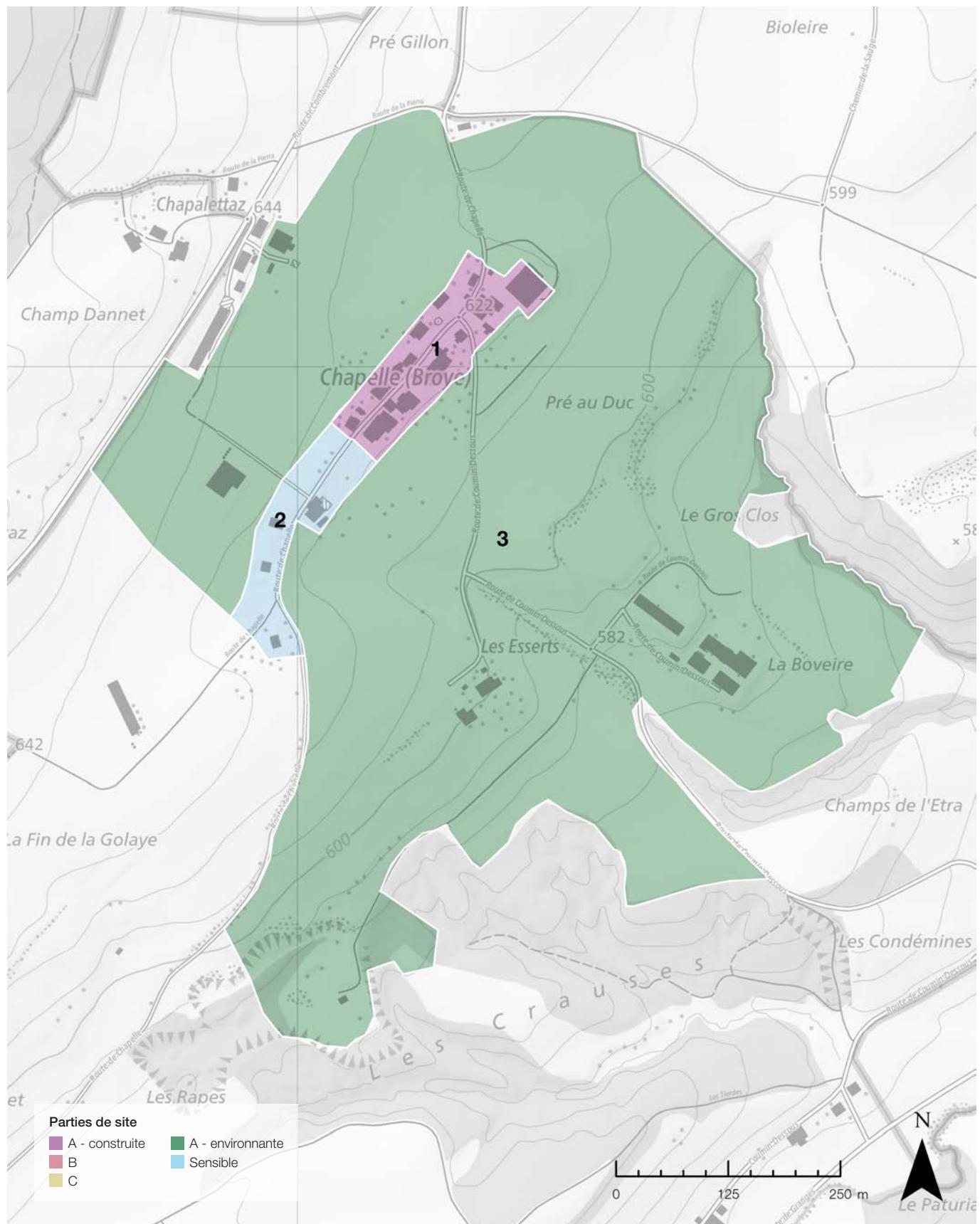
1976



1993



Parties de site



1 Village. Petite agglomération agricole de structure linéaire. Bâti composé de fermes broyardes, 18^e-20^e siècles, d'annexes agricoles et d'habitations familiales, 2^e moitié 20^e siècle.



Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: cette partie comprend de nombreux espaces libres, vergers, jardins, avant-cours et places qui contribuent à structurer l'agglomération historique. Il est recommandé de porter une attention particulière à ces espaces à travers l'entretien des clôtures et la mise en œuvre de revêtements de sol adéquats. Le bâti historique nécessiterait des rénovations, en particulier la molasse du châtelet, qui est fortement dégradée. Enfin, les abords de la chapelle possèdent un potentiel de requalification manifeste.

2 Grand-Clos. Petite extension résidentielle et agricole, années 2020, à l'entrée sud-ouest du hameau.

Partie de site sensible



Recommendations: en cas de nouvelles implantations, il conviendrait de prendre en compte les vues depuis le site en adoptant des teintes discrètes et naturelles.

3 Terrains agricoles. Espace non bâti, qui dégage la silhouette du site construit.

Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: il serait souhaitable d'éviter les constructions en deuxième rang afin de préserver la silhouette du village, ainsi que les percées visuelles sur l'environnement.

Éléments structurants du site



1.3 Jardin de ferme



1.2 Châtelet



1.1 Chapelle Sainte-Brigitte-Saint-Claude-et-Saint-Garin



1.4 Grenier et cave



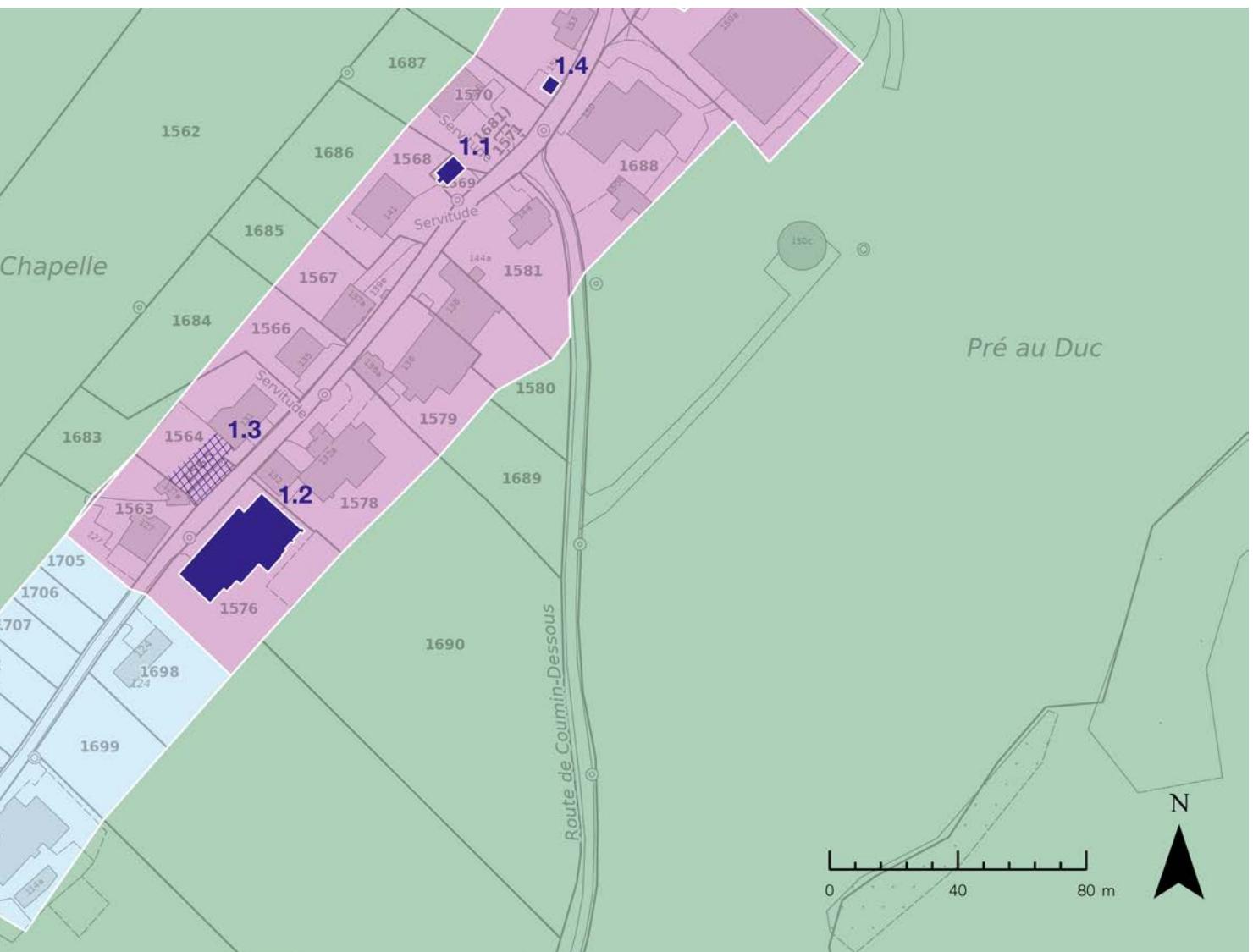
Éléments structurants du site



- 1.1 Chapelle Sainte-Brigitte-Saint-Claude-et-Saint-Garin**, probablement 17^e siècle, avec clocher hors-œuvre, 1^{er} tiers 20^e siècle.
- 1.2 Châtelet**, 1^e moitié 16^e siècle, l'un des plus anciens du canton, avec baies en doublet et triplet sur bandeaux moulurés à frises de denticules. Bâtiment accolé à un rural en maçonnerie, daté 1794.

1.3 Jardin de ferme, attesté dès 1780; mur de clôture en pierres précédé, côté rue, par une place avec fontaine à deux bassins, le plus récent daté 1898. Espace non bâti remarquable témoignant d'une ruralité authentique.

1.4 Grenier et cave, daté 1738, en maçonnerie sous comble à la Mansart. Exemple unique dans le canton.



Aménagement du territoire

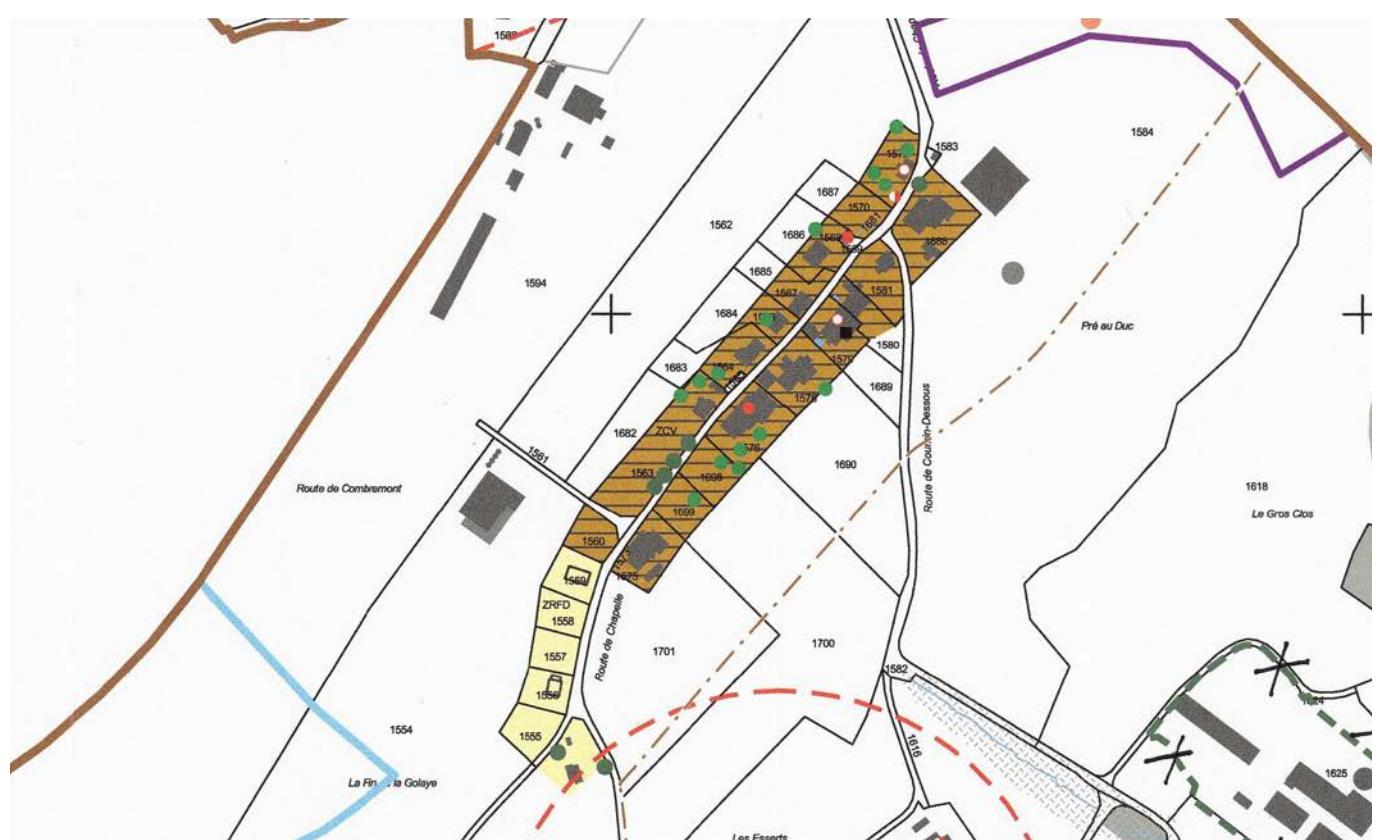
Plan directeur communal

Aucune extension de la zone à bâtir n'est prévue. Le plan directeur communal n'entre pas en conflit avec le relevé SCRoL.



Plan d'affectation des zones

Les art. 1560, 1563, 1699 et 1698 RF se trouvent déjà en zone à bâtrir et des projets de constructions sont mis à l'enquête. Ces parcelles sont placées dans une partie de site sensible.



Notes

1

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA